



lescommunes.fr - © Ensemble scolaire Saint-Jacques de Compostelle 2025

# Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture (DE AP)

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien-être, à la sécurité, à l'autonomie et au développement de l'enfant jusqu'à 6 ans.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant. L'auxiliaire de puériculture prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

## Profil

- Formation réservée **exclusivement** aux personnes titulaires du Diplôme d'État d'Aide-Soignant

## Admission

- Sélection sur dossier et entretien
- Dossier disponible à partir de février et entretien de mai à juin. Résultat en juillet
- Les apprentis sont dispensés des épreuves de sélection. Les personnes disposant d'une promesse d'embauche en apprentissage sont admis directement par le Directeur de l'IFAP

## Les +

- ⊕ Équipe pédagogique : formateurs professionnels de santé
- ⊕ Accompagnement et suivi des stagiaires par un référent pédagogique
- ⊕ Espace stagiaire : supports de cours, planning ...
- ⊕ Plateaux techniques : salle de pratiques sanitaires, chambres médicalisées
- ⊕ Salle de simulation de pratiques avec mannequin bébé connecté

## Objectifs

- Prendre soin de l'enfant dans ses activités de la vie quotidienne de la naissance à l'adolescence
- Observer l'enfant et mesurer les principaux paramètres liés à son état de santé et à son développement
- Aider l'infirmier ou la puéricultrice à la réalisation de soins
- Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et des matériels de soins et ludiques
- Recueillir et transmettre ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins et des activités
- Accueillir, informer, accompagner l'enfant et sa famille
- Réaliser des activités d'éveil, de loisirs et d'éducation
- Accueillir et accompagner des collègues et des stagiaires en formation



## Contenu de la formation

### Durée pour une personne titulaire du DEAS :

- › Nouveau référentiel 2021 : 301 h de théorie (module 1.2.3.4) et 420 h de stage
- › Ancien référentiel : 392 h de théorie (module 1.2.3.4.7.10) et 420 h de stage

### MODULES À VALIDER :

- › **Module 1 :** Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.
- › **Module 1bis :** Élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe.
- › **Module 2 :** Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.
- › **Module 3 :** Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- › **Module 4 :** Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant.
- › **Module 7 :** Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.
- › **Module 10 :** Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

## Apprentissage

- › Contrat d'apprentissage possible jusqu'à 30 ans ; pas de limite d'âge pour les bénéficiaires d'une RQTH, d'un statut de sportif de haut niveau, ou pour les porteurs d'un projet de création d'entreprise.

### Rémunération d'un apprenti auxiliaire de puériculture :

- › 54% du SMIC avant 18 ans
- › 66% du SMIC pour les 18-20 ans
- › 76% du SMIC pour les 21-25 ans
- › 100% du SMIC au-delà de 25 ans

## Certificateur

- Ministère chargé de la santé
- Enregistrement : 12/06/2021
- Code **RNCP 40743** ; **Diplôme de niveau 4**

## Et après ?

- Poste dans le public ou le privé, (crèche, centre hospitalier, PMI, IDEF, ...).

## Poursuite d'études

- Possibilité d'intégrer les DE d'infirmier, d'aide-soignant, de moniteur éducateur, d'éducateur de jeunes enfants

## Chiffres clés 2024

- Taux de réussite : **97 %**
- Taux de réussite apprentie : **100 %**
- Taux d'insertion professionnelle : **100 %**
- Taux de satisfaction : **100 %**
- Taux d'abandon : **aucun**
- Rupture de contrat d'apprentissage : **aucun**

## Tarifs

- Frais d'inscription : 100 € pour les demandeurs d'emploi et les personnes en poursuite d'études.
- Cursus partiel titulaire du DEAS 2006 : 6 193.60 €
- Cursus partiel titulaire du DEAS 2021 : 4 755.80 €

Prise en charge par l'OPCO ou le CNFPT en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

## Financements

Selon la situation des candidats, le financement de la formation peut être assuré par :

- L'employeur
- Transition Pro
- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- La Région Nouvelle-Aquitaine pour les demandeurs d'emploi et les personnes en poursuite d'études.

## Contact

05 49 61 60 80

centredeformation@stjacquesdecompostelle.com

Référent handicap :

Murielle JOYEUX - 05 49 61 60 89



Établissement accessible aux personnes en situation de handicap

Campus Saint Jacques de Compostelle

2 avenue de la Révolution - 86000 Poitiers • Tél : 05 49 61 60 80

centredeformation@stjacquesdecompostelle.com • [www.stjacquesdecompostelle.com](http://www.stjacquesdecompostelle.com)